MODULE TST BT AERIEN RESEAU (AER-RES)

385-26

Ce module s'inscrit dans le cursus global de formation des opérateurs TST BT validé par le comité des Travaux Sous Tension. Il décrit la formation de l'opérateur devant réaliser des travaux TST BT sur des ouvrages de type AERIEN RESEAU en parfaite maitrise des risques d'électrisation et de court-circuit.

Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de préparer et réaliser des opérations de travaux sous tension sur les ouvrages Aérien par les méthodes de travail au contact et à distance.
Il sera capable de :
• Citer le rôle d'Exécutant sur l'ouvrage concerné.
• Savoir appliquer les Instructions de sécurité reçues du Chargé de Travaux.
• Vérifier et mettre en oeuvre l'outillage, le matériel (Fiches Techniques BT) et les éléments de protection nécessaires à une opération sur réseau aérien nu ou isolé en TST BT.
• Identifier et maîtriser l'ensemble des risques inhérents aux travaux dans sa zone d'évolution.
• Appliquer le processus opératoire réalisé et présenté par le Chargé de Travaux.
• Mettre en oeuvre les gestes élémentaires pour maîtriser les risques d'électrisation et de court-circuit.
• Porter les EPI adaptés aux opérations à réaliser.
• Savoir communiquer auprès du Chargé de Travaux.
• Identifier et de prendre en compte dans ces activités tous les facteurs qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique, etc.).
• Citer les modalités d'utilisation de la PEMP.

Public Visé

Personnel d'entreprise de travaux électriques maîtrisant correctement les travaux hors tension et ayant des connaissances et une pratique adaptée au domaine des travaux visés

Durée

25.00 Heures **3.5** Jours

Pré Requis

Le module est accessible aux opérateurs ayant obtenu un avis favorable en sortie de module " AER-BRT ".

Parcours pédagogique

• Un apport théorique sur la réglementation : FD C 18-510-1, CET BT, Fiches Techniques BT.
• Un apport théorique sur l'identification et l'accès à l'ouvrage de type Aérien.
• La vérification de l'état mécanique et électrique de l'ouvrage sous la responsabilité du Chargé de Travaux.
• La détermination de la position de travail de l'exécutant.
• L'identification par l'exécutant du ou des circuits d'électrisation dans lesquels il peut se trouver inséré.
• L'identification par l'exécutant du ou des circuits de court-circuit.
• La détermination par l'exécutant de sa Zone d'Evolution TST (ZETST).
• Les cinq exercices pratiques décrits ci-dessous :
Exercice 1 :
➢ Habillage du réseau (éléments de protection : E.P.) et les différents matériels en FT.
➢ Habillage du réseau nu et mise en oeuvre de la protection de chantier de tiers (P.C.T.).
Exercice 2 : Ancrage et réglage du réseau torsadé T70 dans réseau nu.
Exercice 3 : Raccordement du réseau T70 sur réseau nu.
Exercice 4 : Basculement de la RAS du réseau nu sur réseau torsadé avec maintien de la continuité de fourniture (mise en oeuvre des shunts).
Exercice 5 : Suppression par déconnexion liaison Nu / Torsadé et confection de fin de réseau.

ECIR FORMATION
Pont Royal Sud - 552 Route du Gros Mourre - 13370 MALLEMORT
Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A

Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle de cours équipée en moyens vidéo,
- Travaux à partir des CET-BT et des fiches techniques des outils TST agréés,
- Exercices sur terrain d'application équipé des différents postes de travail,
- Encadrement par un formateur déclaré auprès du Comité des Travaux Sous Tension.

Méthodes et modalités d'évaluation

Une évaluation théorique et pratique permettant de mesurer la progression individuelle des participants est réalisée.
L'évaluation pratique est basée sur une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST. Elle est réalisée lors des différentes mises en situation et formalisée sur la grille jointe en annexe.
L'évaluation théorique finale est réalisée par un quiz comportant au minimum 20 questions sur les connaissances suivantes :
➢ Les circuits d'électrisation, de court-circuit et la ZETST.
➢ Les conditions préalables.
➢ La préparation du travail.
➢ L'organisation du travail.
➢ Le déroulement du travail.
L'ensemble des évaluations réalisées permettra à l'organisme de formation de délivrer un « avis après formation » conforme aux attendus du FD C 18 510 - 1.
Cet Avis ouvre la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'opérateur en tant qu'Exécutant B1T sur les ouvrages de type Aérien Réseau.

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter le Référent handicap M.Olivier PRAT 06.84.24.05.76. / olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 4 à 8 Personnes

Contactez-nous !

Cédric CHAOUI
Responsable Commercial
Tél. : 0627803281
Mail : cedric.chaoui@ecirtp.fr